

Grandjean est situé au confluent de trois ruisseaux : le Bramerit qui se jette dans la Charente et deux affluents : le Fontvielle et le Sauvaget. L'itinéraire emprunte une portion de la Ferrée verte ou Chemin des Escarbilles remis en état à l'usage des promeneurs.



Parking : aire de loisirs ou mairie (départ)

1. Passer devant l'école, la mairie puis l'église. Au stop tourner à gauche.

La grande maison à gauche avant de tourner était un relais de poste. Ouvertures cintrées et moulurées, seul vestige d'un logis du XV^e siècle.

À hauteur de la maison de garde-barrière le chemin verdoyant à droite est celui, de la Ferrée verte en direction de Fenioux (2,2 km).

Suivre à gauche la Ferrée verte (mentionnée par un panneau) ou Chemin des Escarbilles. Continuer sur ce chemin entretenu à l'usage des piétons et des VTT-VTC. Il passe en viaduc au-dessus du Bramerit (Ne pas se pencher au-dessus du garde-corps : danger).

Toute la zone humide du Bramerit avec ses deux affluents est un ensemble à haute valeur biologique qu'il faut préserver : la loutre, le vison d'Europe et parmi les insectes rares, la Rosalie des Alpes, le lucane cerf-volant utilisent cet espace vital.

Continuer pour atteindre l'ancienne gare aujourd'hui propriété privée.

2. Après la gare le chemin devient goudronné et arrive sur une petite route (ancienne maison de garde-barrière). Poursuivre sur un chemin herbeux jusqu'à un carrefour à hauteur du Bouquet.

La métairie du Bouquet a été anoblie en 1715. Le porche comprend une porte cochère et une porte piétonne aux arcs en « anse de panier » (arc surbaissé). Le porche est gravé : 1676.
Hors sentier (non balisé) : possibilité d'atteindre les quais de Taillebourg en une heure (4 km) en continuant sur l'ancienne voie ferrée.

3. Délaisser la Ferrée verte et tourner à gauche sur une petite route. Longer sur 100 m à gauche la D 124 et la traverser prudemment. Monter le long du bois par un chemin bitumé.
4. En haut partir à gauche sur un chemin de terre entre les vignes. Atteindre un bois puis descendre vers Grandjean. Traverser prudemment la D 124. Continuer en longent une haie

bordant la D 230 en direction du hameau de Chez Allouet. Entrer à gauche dans le hameau, passer devant la salle des fêtes et suivre un chemin en sous-bois.

5. Éviter la route rencontrée en repartant à droite sur un autre chemin en sous-bois. À l'arrivée dans une clairière descendre à gauche à la gare de Grandjean par un passage aménagé (*ce passage communal permettait aux habitants de Chez Allouet de se rendre à la gare*).
2. Face à la gare reprendre à droite le chemin de l'ancienne voie ferrée, le viaduc... puis tourner à droite dans la rue du bourg pour rejoindre la mairie.

Cette ancienne voie ferrée reliait Saint-Jean-d'Angely à Saintes en passant par Taillebourg. Ce fut la dernière création de la Compagnie Ferroviaire des Charentes qui déposa son bilan en 1878. La ligne fut mise en service cette année-là par la Compagnie des Chemins de Fer de l'État qui venait de racheter la compagnie ruinée.

De Saint-Jean d'Angely à Taillebourg en passant par Mazeray, Fenioux et Grandjean la ligne fut utilisée en 1932 puis démontée en 1954. C'est aujourd'hui un chemin de verdure appelée

Ferrée Verte ou « Chemin des Escarbilles » en raison des des particules de charbon incandescentes qui s'échappaient des locomotives à vapeur et qui parfois provoquaient des incendies alentours.

Ce n'est qu'en 1911 que fut établie la ligne actuelle de Saint-Jean-d'Angely à Saintes en passant par le Douhet et Saint-Hilaire-de-Villefranche car il fallut construire trois ouvrages d'art aux environs de Saintes : deux viaducs et un tunnel.